Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID: 060-216005942-20240411-D03\_2024-DE

### 60660 - MAIRIE DE SAINT-VAAST-LES-MELLO Téléphone : 03.44.27.10.02

Vote du compte administratif 2023

N°03-2024

Membres élus : 15

<u>Présents</u>: 9 Abstention: 0

Pour: 14 - Contre: 0

Date de convocation : 05.04.2024
Date d'affichage 05.04.2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à dix-neuf heures dix-huit minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Nathalie VARLET, Maire.

<u>Présents</u>: Monsieur DEGLAVE Laurent, Madame FASSI Sandrine, Madame FILIPIDIS Marine, Madame LEROY Marie-Anne, Monsieur NIODO Patrick, Monsieur TRIN Christian, Madame VARLET Nathalie, Monsieur GOUSSET Sébastien, Madame LETURQUE Maud

Absents: Madame LEGOVIC Sandrine

#### Absents excusés:

Madame VIVIER Maryline donne pouvoir à Madame FILIPIDIS Marine Monsieur Éric MANESSE donne pouvoir à Monsieur DEGLAVE Laurent Madame DUROYAUME Manuella donne pouvoir à Madame LETURQUE Maud Monsieur JEAN Mickaël donne pouvoir à Madame FASSI Sandrine Monsieur CLEROY Kévin donne pouvoir à Monsieur TRIN Christian

Formant la majorité des membres en exercice,

Madame Marine FILIPIDIS est désignée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121- 14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire-adjoint pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant que Madame Nathalie VARLET, Maire, s'est retirée pour laisser la présidence à Madame LETURQUE MAUD, doyenne d'âge, pour le vote du compte administratif,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par l'ordonnateur,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve le compte administratif 2023 lequel peut se résumer de la manière suivante :

Constate, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après.

Nº CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 060043

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC SENLIS

ETABLISSEMENT : SAINT-VAAST-LES-MELLO

# Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

07000 - SAINT-VAAST-LES-MELLO

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTER A L'INVESTISSEMENT : RESERVICE 2023	PRSULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSPERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE MON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-370 472,26		166 200,93		-204 271,33
Fonctionnement	431 465,60		201 279,98		632 745,58
TOTAL 1	60 993,34		367 480,91		428 474,25
II - Budgets des services à					220 111,20
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	60 993,34		367 480,91		428 474,25

### Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT

07000 - SAINT-VAAST-LES-MELLO

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Rmissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
niveau de vote)		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	652 463,72		652 463,72	643 583,45	674,37	642 909,08	9 554,64
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	20 000,00		20 000,00	3 424,00		3 424,00	16 576,00
204	Subventions d'équipement versées	29 500,00		29 500,00	13 909,76		13 909,76	15 590,24
21	Immobilisations corporelles	144 500,00		144 500,00	42 866,77		42 866,77	
23	Immobilisations en cours	77 798,04		77 798,04	58 914,89		58 914,89	18 883,15
	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	924 261,76		924 261,76	762 698,87	674,37	762 024,50	162 237,26
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	924 261,76		924 261,76	762 698,87	674,37	762 024,50	162 237,26
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 731,00		1 731,00	1 731,00		1 731,00	
041	Opérations patrimoniales	1 800 000,00	25 486,58	1 825 486,58	1 825 486,58		1 925 486,58	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 801 731,00	25 486,58		1 827 217,58		1 927 217,58	
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	370 472,26		370 472,26				370 472,26
TOTAL GENERAL		3 096 465,02	25 486,58	3 121 951,60	2 589 916,45	674,37	2 589 242,08	532 709,52

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024 52LO

Publié le

ID: 060-216005942-20240411-D03\_2024-DE

### Commune de SAINT VAAST LES MELLO - COMMU SAINT VAAST LES MELLO - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET							
VUE D'ENSEMBLE							
EXECUTION DU BUDGET							
		DEPENSES	RECETTES				
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 765 275,59	G 966 555,57				
(mandats et titres)	Section d'investissement	в 2 589 242,08	н 2 755 443,01				
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		+	+				
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	ı 431 465,60 (si excédent)				
	Report en section d'investissement (001)	D 370 472,26 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)				
		=	1.				
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 3 724 989,93	= G+H+I+J 4 153 464,18				
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	Е 0,00	κ 0,00				
	Section d'investissement	F 26 435,96	L 59 995,95				
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 26 435,96	= K+L 59 995,95				
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E 765 275,59	= G+++K 1 398 021,17				
	Section d'investissement	=B+D+F 2 986 150,30	≈ H+J+L 2 815 438,96				
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 751 425,89	= G+H+I+J+K+L 4 213 460,13				

Pour extrait certifié conforme au registre.

Le 11.04.2024

Le Maire

Envoyé en préfecture le 15/04/2024 Reçu en préfecture le 15/04/2024 52LO

ID: 060-216005942-20240411-D03\_2024-DE